

2014

De quelques problèmes d'éthique en elearning

Ahmed ALMAKARI

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc, a.almakari@uiz.ac.ma

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Language Interpretation and Translation Commons](#), and the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

ALMAKARI, Ahmed (2014) "De quelques problèmes d'éthique en elearning," *Dirassat*: Vol. 17 : No. 17 , Article 22.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol17/iss17/22>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

De quelques problèmes d'éthique en elearning

Ahmed ALMAKARI

Département d'Etudes françaises-Université Ibn Zohr-Agadir

Introduction

Le développement exponentiel d'Internet a considérablement transformé les pratiques d'apprentissage dans nos universités. Cette révolution numérique a créé une myriade de ressources dont les limites de droits d'auteur ne sont pas toujours clairement définies, d'autant plus qu'elles sont accessibles en self service pour tout le monde. Cette étonnante accessibilité associée à des moteurs de recherche ultra puissants comme Google et la puissance de certains logiciels de E-learning a fait que les étudiants des universités n'ont plus de difficulté à trouver ce qu'ils cherchent pour leur travaux de recherche ou leur productions académiques. Cet état de choses devient une arme à double tranchant. Il existe plusieurs dizaines de produits E-learning, dont certains sont payants et d'autres en Open Source. Tous ces produits sont constitués de trois composants de base : la *technologie*, les *processus* et les *utilisateurs* (les personnes). Le premier composant inclut tous les LMS (Learning Management Systems) et les CMS (Course management systems) avec des connexions sécurisées, des authentifications ainsi que des solutions de sécurité de réseau très sophistiquées. Cependant, la technologie toute seule ne peut pas contribuer à créer un environnement d'apprentissage respectant l'éthique. Ce sont les comportements des utilisateurs (les apprenants) et les processus créés pour dispenser des cours à distance qui sont responsables de cet état de choses, surtout si ces cours ne respectent pas un design précis et sont associés à une mauvaise gestion des ressources. Toutefois, la plupart des problèmes d'éthique découlent surtout de l'utilisation abusive de ce puissant outil qu'est Internet. Il est toujours plus facile de tricher dans un cours en ligne que dans un cours présentiel. Les étudiants peuvent ainsi facilement collecter des informations de manière frauduleuse et les insérer dans leurs travaux de recherches ou leurs devoirs. Par conséquent, il est très important que les scénarios pédagogiques élaborés dans un cours en ligne soient soigneusement construits avec des contrôles précis afin de réduire au maximum ces pratiques non conformes à l'éthique de la recherche. La

plupart de ces problèmes peuvent être évités si les concepteurs accordent plus d'attention à la conception et à la gestion de leurs cours en ligne.

Suggestions pour une meilleure pratique

Vu la grande diversité des produits E-learning, nous voudrions ici esquisser quelques stratégies pour un meilleur usage de ces produits. Ces stratégies ne sont pas nouvelles pour la plupart et sont en usage dans les plus grands instituts et universités proposant des formations à distance. A partir de notre modeste expérience dans les FOAD dans le cadre des Masters en ligne financés par l'AUF, nous avons retenu les stratégies qui peuvent être implémentées dans le cadre d'un cours donné. La majeure partie de cet article se concentre principalement sur la façon d'aborder les questions de tricherie, plagiat et violation des droits d'auteur dans un cours en ligne.

1. Précautions de base:

Une configuration et une gestion minutieuse des composants techniques, des outils et des fonctionnalités fournis par une plateforme d'enseignement à distance peuvent aider à prévenir le plagiat et la violation des droits d'auteurs. Les recommandations suivantes peuvent aider en ce sens:

- Exiger des apprenants au moins deux contrôles surveillés à mi parcours et en examen final.
- Aussi souvent que possible, amener les apprenants à participer en mode synchrone à des séances de discussion de groupe (Chat, skype...).
- Proposer régulièrement tout au long de la formation et chaque fois que c'est possible, des questionnaires courts et des questions au cours des sessions de chat en ligne.
- Si le module comprend des QCM ou des Quizz, utiliser les tactiques suivantes:
 - ✓ Pour un test en ligne, ne le laisser ouvert que pour un ou deux jours,
 - ✓ Limiter la durée du test,

- ✓ Limiter le nombre de tentatives permises lors d'un test ou les supprimer selon les objectifs fixés,
 - ✓ Proposer des tests aussi fréquemment que possible afin d'établir une feuille de route.
- Développer une base de données des items des tests afin de proposer des questions différentes à des apprenants différents. Chaque LMS offre plusieurs possibilités de rendre les questions aléatoires et proposent des feed backs en temps réel.
 - Proposer des feed backs précis aux questionnaires en ligne ou par e-mail. L'interaction et la communication sont des éléments cruciaux. Un échange régulier entre apprenants et tuteur constitue le meilleur moyen d'éviter la tricherie; d'autant plus que le tuteur pourrait ainsi détecter toute variation ou disparité de production chez un apprenant dans le cas de suspicion de plagiat ou de fraude.
 - Limiter les classes virtuelles à 20-25 apprenants et constituer des groupes et des équipes réduites afin de faciliter les discussions sur les forums et le travail collaboratif.

2. Restructuration des devoirs et des techniques d'évaluation

Il est nécessaire de penser à d'autres alternatives aux quiz et aux examens. Utiliser des méthodes variées pour mesurer les performances des apprenants peut s'avérer très utile. A titre d'exemple, donner aux apprenants des projets à réaliser de façon à ce qu'ils s'évaluent entre eux. Voici quelques exemples pour illustrer ce point:

- Demander aux apprenants de soumettre des rapports détaillés réguliers.
- Leur proposer des situations problèmes complexes et leur demander de fournir un compte-rendu détaillé des étapes franchies afin de résoudre ces situations-problèmes.
- Proposer aux apprenants des études de cas et leur demander de les analyser en utilisant des formulaires intégrés.
- Dans des cours d'informatique ou de programmation, leur demander de réaliser des programmes originaux et non génériques.

Dans la mesure du possible, il faut toujours permettre aux apprenants de choisir un thème pour leurs projets ou leurs productions en relation avec leurs axes d'intérêt personnels ou professionnels. Le thème ou le sujet doit être pertinent par rapport aux attentes des apprenants.

3. Inclure l'évaluation par les pairs:

Dans le cas de l'utilisation d'une plateforme d'enseignement à distance comme Moodle ou Webcity, une variété d'outils d'évaluation par les pairs est disponible sur ces LMS. Avec un minimum d'organisation, les activités suivantes peuvent aider à inclure ce type d'évaluation dans le scénario pédagogique d'un cours:

- encourager les apprenants à poster des informations personnels ou des pages Web de leur propre réalisation afin de se faire connaître par leurs pairs. La plupart des LMS offre cette possibilité (les forums peuvent jouer un rôle pertinent dans ce cas).
- Utiliser des annotations ou des rubriques permettant aux apprenants de s'évaluer entre eux. Le meilleur moyen est que ces évaluations soient faites de manière anonyme.
- Encourager les groupes de discussion à l'intérieur d'un cours et désigner un modérateur parmi les apprenants afin de coordonner ces groupes.

4. Examen des productions des apprenants.

Un examen minutieux des productions soumises par les apprenants peut révéler des signes de comportement contraire à l'éthique. Voici une liste de signes subtils ou évidents de tricherie, de plagiat ou de violation de droits d'auteur:

- Est-ce que le formatage de la production est différent de celui que vous exigez? Vérifier le style des citations utilisées(mélange de guillemets comme les guillemets droits par des guillemets en italique...)
- Vérifier les étiquettes en fin de document (« merci d'avoir consulté notre site » ou autre étiquette), les titres de pages attachées à des documents imprimés (avec dates et URL en coin de page)..
- Un formatage inhabituel, des marges étranges, des lignes coupées au milieu, des styles de sous titres mélangés ou d'autres anomalies de formatage peuvent s'avérer très révélateurs
- Vérifier si l'apprenant a laissé de côté ou n'a pas abordé une partie spécifique de ce qui est exigé dans le devoir.
- Y a-t-il des phrases déviantes à l'intérieur d'un document à style bien soigné? (concordance des temps, choix du lexique...)
- Est-ce que le travail soumis par l'apprenant est mieux que les autres productions qu'il a soumises auparavant? Est-ce que le style

d'écriture se détache largement du niveau de toute la classe? Est-ce que la bibliographie utilisée est bien rédigée ou est pauvre et que la date des références présente des disparités flagrantes.

- Vérifier que les notes de bas de page correspondent aux citations du texte et que ces dernières sont référencées dans la bibliographie.
- Est-ce que l'apprenant peut faire un résumé oral de son travail?
- Comparer toujours les productions des étudiants par rapport à celles soumises auparavant.
- Le copier/coller à partir de sources différentes présente toujours des variations évidentes au niveau du style et de la façon de rédiger. Vérifier si certaines parties de la production respectent le thème général et si d'autres en sont déviantes. Vérifier également l'usage des acronymes et de la terminologie.

5. De quelques stratégies palliatives

Lors des sessions présentiels ou les premiers contacts entre tuteur et apprenants, il est toujours préférable d'aborder les questions de plagiat et de violation des règles de droits d'auteur. Il ne faut pas croire que les apprenants connaissent ce genre de problèmes d'office. Les activités suivantes peuvent aider à prévenir des comportements contraires à l'éthique.

- Toujours signaler les sanctions académiques consécutives à la tricherie et au plagiat dans les syllabus des cours. Attirer l'attention des apprenants sur le fait qu'il existe plusieurs niveaux de plagiat comme la paraphrase, l'intégration des citations...et que cela relève de la tricherie néanmoins. Discuter également les conséquences du plagiat peut s'avérer dissuasif.
- Ne pas hésiter à apprendre aux apprenants les règles d'usage des citations, la différence entre une citation libre et une citation empruntée et ne pas hésiter à leur proposer des exemples de plagiat ou de violations des règles de droit d'auteur. Les apprenants doivent faire le départ entre un travail collaboratif et une malhonnêteté académique.

- Ne pas hésiter à laisser croire aux apprenants que le tuteur ou le concepteur du cours en sait long sur les techniques de lutte contre le plagiat sur le Web ainsi que les logiciels disponibles sur le marché en termes de répression de fraude intellectuelle.
- Toujours exiger des apprenants de fournir des copies des ressources utilisées pour la rédaction de leur travail et leur apprendre à présenter des notes de travail pour chaque devoir ou mémoire.
- fournir aux apprenants une bibliographie afin qu'ils sachent par où commencer la recherche. Leur enseigner comment utiliser les techniques de recherche de l'information pour trouver les articles appropriés sur le Web. Exiger une bibliographie annotée tôt dans le processus de rédaction. Comparez la bibliographie finale avec les listes antérieures.
- Pour la rédaction d'un mémoire ou d'un papier, toujours exiger des composants spécifiques dès le départ. A titre d'exemple « Le document doit faire usage de deux sources sur Internet, deux sources de livres ou de revues éditées, une entrevue personnelle et une enquête menée personnellement ». Exiger l'utilisation d'un ou plusieurs articles ou livres spécifiques désignés ou fournis par le tuteur.
- Toujours exiger des mises à jour des références utilisées par les apprenants. Après le dépôt des productions, demander aux apprenants de rédiger un rapport sommaire de ce qu'ils ont appris de leur travail. Ne pas hésiter, non plus, à leur demander des exposés oraux sur leurs propres productions.

Conclusion

Les Contenus numériques et les applications Internet ont bouleversé l'enseignement et l'apprentissage mais ils ont aussi créé des nouvelles problématiques autour de l'éthique. Certains experts affirment que l'utilisation efficace des programmes d'apprentissage en ligne semble s'articuler principalement sur la confiance et l'honnêteté des apprenants. Cependant et lors de la conception des cours en ligne, ces considérations d'honnêteté et de confiance ne sont pas souvent prises en considération. De ce fait et comme dans les cours traditionnels, l'exactitude, les contrôles, les activités et les techniques d'évaluation sont aussi devenus

des questions cruciales pour le E-learning. Le « e » dans le E-learning peut être synonyme d'expérience, d'engagement, d'exploration mais dans les environnements académiques il peut être synonyme d'exploitation facile. Aussi en parallèle à l'attention qui devrait être accordée aux LMS, aux CMS, une attention particulière devrait être prêtée à la conception des cours en ligne à leur scénarios pédagogiques, leur gestion et à leurs activités d'apprentissage.

Références

- Anane, R.; Crowther, S.; Beadle, J.; Theodoropoulos, G. (2004); "E-learning content provision", Database and Expert Systems Applications, 2004. actes du 15ème Colloque Internationale du 30 août au 3 septembre 2004. Page(s):420 - 425
- Franz, E.; Wahrig, H.; Boettcher, A.; Borcea-Pfitzmann, K, 2006. Access Control in a Privacy-Aware E-learning Environment, ARES 2006
- Hélène Maurel-Indart, Plagiats, les coulisses de l'écriture, Éd. de la Différence, 2007 ; Du Plagiat, PUF, 1999
- Singh, H. (2003), "Building Effective Blended Learning Programs", Educational Technology, Novembre - Décembre 2003 Volume 43, N° 6, Pages 51-54
- Sites Web
- Plagiat et internet :faut-il combattre ou éduquer
?http://tecfa.unige.ch/perso/lombardf/formcont/plagiat-enseignement/
- De la documentation...auplagiat.
http://www.compilatio.net/files/sixdegres-univ-lyon_enquete-plagiat_sept07.pdf